Einville-au-Jard

INFOS

Premier semestre 2018

SOMMAIRE

VIE MUNICPALE

* Etat civil 3
* Travaux 6
* Chantier Loisirs Jeunes 8

VIE CITOYENNE

* Constitution Ve République 9

VIE SCOLAIRE

* Ecole René Schweitzer 13

AU FIL DES JOURS

* Revue de presse 16

AGENDA ASSOCIATIF

* Manifestations 21

VIE D'ANTAN

* Les chansonnettes à Einville 22
* Les crécelles 24

VIE SOCIALE

* La Fontaine de Lincourt 27

VIE ECONOMIQUE

* L'Einvilloise 30
* Prétexte Institut 31

VIE ASSOCIATIVE

* AMC 32
* Familles Rurales 33
* Archers du Sânon 34
* Amicale des Donneurs de Sang . 35

A L'HONNEUR

* Eric MARCHAL 36

EN FAMILLE

* Recettes et jeux 37

INFOS PRATIQUES

EDITORIAL

Madame, Monsieur,

Les beaux jours reviennent, et comme chaque année les fleurs vont égayer nos jardins et espaces publics.

Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux, très impliqués et investis, montrent, avec les nombreuses décisions prises, toute la cohérence du développement que nous souhaitons pour notre commune.

De nombreux projets, particulièrement structurants, ont été lancés depuis ces quatre dernières années, avec entre autre, actuellement, la remise en état de certains logements communaux. Un emprunt a été contracté, prêt bancaire raisonnable grâce à des taux historiquement bas, pour financer ce projet.

Je tiens à souligner que cette année, le conseil municipal a fait le choix de diminuer les taux d'imposition.

Si Einville-au-Jard a la chance de pouvoir mener à bien de beaux projets et de belles actions, il n'en demeure pas moins que la rigueur est de mise.

Notre vie associative se porte bien, même si nous déplorons le manque de jeunes einvillois dans l'engagement sportif, et j'en profite pour féliciter et remercier l'ensemble des bénévoles qui encadrent nos associations. Sans eux, rien ne serait possible ! Je rappelle à ce sujet le forum des associations prévu le 15 septembre au Familial… venez nombreux découvrir leurs activités proposées tout au long de l'année.

Félicitations aux collégiens, lycéens et étudiants ayant brillamment passé leur année scolaire !

Très bel été et bonnes vacances à tous !

Colette LANGKUST
2ème adjointe

ETAT CIVIL

7 janvier 2018
Lonaé HAMM-DE SOUSA SOARES
Au foyer de Yannick HAMM-DE SOUSA SOARES
et Julie GROSSMANN

24 février 2018
Paul Francis Robert MIDON
Au foyer de Paul MIDON
et Virginie KIENE

20 mars 2018
Rose Juliette COLOMBI
Au foyer de Baptiste COLOMBI
et Noémie DROIT

BIENVENUE À NOS JEUNES NOUVEAUX EINVILLOIS

07 avril 2018
Cécile RECEVEUR - Thierry SAND

16 juin 2018
Estelle GRANDJEAN - Eric BONNARD

23 juin 2018
Gaëlle MEREL - Baptiste POIROT

30 juin 2018
Sandrine TEMPLIER - Jean Charles MEDER

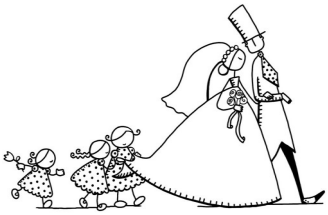

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX JEUNES MARIÉS

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

Eliane Henriette Marie PICARD, veuve HADOT
Décédée le 18 janvier 2018 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Née le 30 avril 1921 à ARRACOURT (Meurthe et Moselle)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Nicole Josèphe Marie Lucienne ADMANT, veuve BOURGUIGNON
Décédée le 25 janvier 2018 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)
Née le 1er janvier 1929 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 13 Quartier du Château

Marie Thérèse DENIS, veuve PETITJEAN
Décédée le 1er février 2018 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)
Née le 24 février 1928 à LAUTERBOURG (Bas-Rhin)
Domiciliée 19 rue des Magasins

Michèle Renée Lucienne GIRAUD, ép. GIRARD
Décédée le 6 février 2018 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)
Née le 27 mai 1939 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 8 rue des Magasins

Denise Alice Jeanne DANNIEL, ép. QUIRIN
Décédée le 22 février 2018 à SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe-et-Moselle)
Née le 22 juin 1938 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 23 bis Grande Rue

Claude Jean Pierre BONTEMS
Décédé le 28 février 2018 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Né le 01 décembre 1942 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 23 Rue des Magasins

Gisèle Irène MUNIER
Décédée le 7 avril 2018 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Née le 05 avril 1926 à LUNEVILLE (Meurthe et Moselle)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Marie Louise Elise PIERSON, veuve GEHIN
Décédée le 9 avril 2018 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Née le 28 août 1925 à EINVILLE AU JARD (Meurthe et Moselle)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Jean Lucien Marie BRIEL
Décédé le 8 avril 2018 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Né le 24 juin 1931 à RAVILLE-SUR-SANON (Meurthe et Moselle)
Domicilié 9 rue du Puits Gros Yeux

André Gabriel THOUVENIN
Décédé le 26 mai 2018 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Né le 11 janvier 1923 à PARROY (Meurthe et Moselle)
Domicilié 9 rue du Puits Gros Yeux

Yvonne Emilie DENIS, veuve AURIEMMA
Décédée le 30 mai 2018 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)
Née le 30 mars 1931 à LAUTERBOURG (Bas-Rhin)
Domiciliée 2 bis rue de la Halle

Rose Marguerite NOIRCLER veuve NOYELLE
Décédée le 27 juin 2018 à EINVILLE AU JARD (Meurthe-et-Moselle)
Née le 3 décembre 1926 à VERSAILLES (Yvelines)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Décès de personnes nées à Einville-au-Jard

Yvonne Andrée ROCANCOURT
Née le 19 mai 1934 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 02 mars 2018 à LE HOM (Calvados), commune déléguée de THURY-HARCOURT

Lucie Marie Marguerite OTHELIN, ép. KLEBERT
Née le 09 mai 1922 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 08 mars 2018 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Yvette Andrée Camille AUBERTIN
Née le 28 avril 1935 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 13 mars 2018 à CHAUNY (Aisne)

Michel Marie Pierre IUNG
Né le 21 juillet 1924 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 22 avril 2018 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)

Jacqueline Marie Juliette Saint-Gillain CHARTIER
Née le 03 octobre 1927 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 02 mai 2018 à SOMBERNON (Côte d'Or)

Simone Paulette LIGOT, ép. MANGEOT
Née le 21 janvier 1933 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 16 mai 2018 à BAYON (Meurthe-et-Moselle)

Roger Albert DROXLER
Né le 16 juin 1929 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 19 juin 2018 à LAXOU (Meurthe-et-Moselle)

TRAVAUX

EHPAD FONTAINE DE LINCOURT

AGRANDISSEMENT

La municipalité a pour projet, l'agrandissement de la maison de retraite, afin de pérenniser l'établissement, d'apporter un meilleur confort et bien-être aux résidents et d'améliorer les conditions de travail du personnel.

Lors de la venue du nouveau Préfet de Meurthe et Moselle sur le territoire du Sânon, le projet a été présenté aux élus présents, dont le Sénateur Jean-François HUSSON. L'agrandissement a été également exposé au Député, Monsieur Thibaut BAZIN et aux Conseillers Départementaux, Madame Catherine PAILLARD et Monsieur Christopher VARIN. Tous les visiteurs ont apprécié l'excellente tenue de l'établissement, trouvé le projet ambitieux et ils sont prêts à le défendre devant leur instance respective.

Madame la Directrice, Monsieur le Maire, accompagnés de Monsieur LECLERC, Médecin Coordinateur à l'EHPAD, sont allés soutenir le projet devant le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (CD 54) et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Madame la Directrice et Monsieur le Maire ont présenté le dossier architectural, et Monsieur LECLERC le dossier soins.

Après ces exposés le CD.54 et l'ARS nous proposent de les affiner sur un agrandissement de 30 % : 7 chambres d'EHPAD + 4 chambres d'accueil temporaire.

Projet architectural

Démolition de deux maisons rue de la Halle et construction d'un ensemble du même style que le bâtiment de l'O.P.H.
- sous-sol semi enterré : vestiaire du personnel, lingerie, buanderie, atelier, archivage et accès livraisons.
- rez de chaussée : salle d'animation climatisée, salle de réunion, bureaux (médecin coordinateur, psychologue, médecin de ville), espace dédié à la télémédecine, salle de maintien musculaire, (kinésithérapeute et prévention des chutes), salon de coiffure, salle pour le personnel.
- 1er et 2ème étage : chambres.

Projet de soins

- Télémédecine : aménager un bureau de téléconsultation afin de pouvoir faire profiter les résidents et la population du territoire, des nouvelles technologies avec l'accompagnement des médecins traitants (consultation de spécialiste, limitation des transports et des hospitalisations).
- 4 chambres EHPAD
- 4 chambres pour l'accueil de résidents présentant des troubles du comportement, (avec formation spécifique du personnel)
- 3 chambres d'hébergement temporaire : pour apporter une offre d'hébergement à l'issue d'une hospitalisation, compléter l'action du maintien à domicile dans le cadre du PAERPA (Parcours de Santé des Aînés).

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe et Moselle (C.A.U.E. 54) doit nous présenter des plans et un chiffrage sur la démolition et la reconstruction, afin que nous puissions les présenter au CD 54 et à l'ARS en septembre 2018, pour une réponse définitive de nos financeurs en septembre 2019.

SÉCURISATION DU JARDIN

Afin de sécuriser la déambulation des résidents dans le jardin d'agrément, un grillage et un portail ont été installés par l'entreprise BONHOMME.

MARRONNIER

Le voici le digne successeur de nos vieux sages dont il a fallu nous séparer !

N'est-il pas beau et émouvant, déjà paré de fleurs magnifiques ?

Nous lui souhaitons une longue et belle vie parmi nous, puisse-t-il grandir et veiller longtemps à l'entrée de notre village !

ESPACE CINÉRAIRE

Ne restant plus que six urnes disponibles et n'ayant plus de mur pour apposer un nouveau columbarium, nous avons trouvé opportun de créer un espace cinéraire dans le nouveau cimetière.

Cet espace comprend un jardin du souvenir, six emplacements « cavurnes », ainsi que deux columbariums qu'il sera possible de fleurir.

C'est l'entreprise Munier qui a été choisi pour réaliser ce projet.

CHANTIER LOISIRS JEUNES

Le « chantier jeunes » s'est déroulé du lundi 23 avril au vendredi 27 avril. 14 adolescents ont participé.

Le thème choisi cette année était la fabrication de décorations de Noël, le tout réalisé avec du matériel de récupération.

Ainsi nos jeunes se sont attelés au dur labeur de récupérer les planches de palettes, qu'ils ont ensuite poncées. Puis ils les ont mesurées, sciées et ont pu faire de jolis sapins. Pour finir, deux couches de peinture blanche et le résultat est impeccable.

Ils ont également fabriqué des flèches indiquant le village de noël qui se situera au petit chalet place de la fontaine.

De très beaux bonhommes de neige ont été dessiné sur des palettes ; celles-ci seront installées aux différentes entrées de notre village.

Des rondins en forme de père noël ont été aussi créés.

Vous pourrez admirer toutes ces réalisations lorsqu'elles seront installées dans notre village fin novembre.

Nos jeunes ont tous participé activement à ce chantier qui s'est terminé le vendredi par un goûter « crêpes ».

Merci à Antoine, Célya, Emilie, Gautier, Grégory, Jules, Julie, Léo, Liz, Louane, Mathias, Nathan, Samuel, Thomas.

Rendez-vous le samedi 22 septembre pour la sortie à Euro Disney.

CONSTITUTION DE LA VE RÉPUBLIQUE

Comme nous l'avons vu dans les deux bulletins précédents, la Constitution de la Ve République rappelle la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et le Préambule de la Constitution de 1946.

Elle se compose elle-même d'un PRÉAMBULE, dont l'Article 1, de 88 Articles, eux-mêmes organisés en XVI titres :

Titre premier	DE LA SOUVERAINETÉ
Titre II	LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Titre III	LE GOUVERNEMENT
Titre IV	LE PARLEMENT
Titre V	DES RAPPORTS ENTRE LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT
Titre VI	DES TRAITÉS ET ACCORDS INTERNATIONAUX
Titre VII	LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL
Titre VIII	DE L'AUTORITÉ JUDICIAIRE
Titre IX	LA HAUTE COUR
Titre X	DE LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT
Titre XI	LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
Titre XI BIS	LE DÉFENSEUR DES DROITS
Titre XII	DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Titre XIII	DISPOSITIONS TRANSITOIRES RELATIVES À LA NOUVELLE-CALÉDONIE
Titre XIV	DE LA FRANCOPHONIE ET DES ACCORDS D'ASSOCIATION
Titre XV	DE L'UNION EUROPÉENNE
Titre XVI	DE LA RÉVISION

et de la CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT DE 2004.

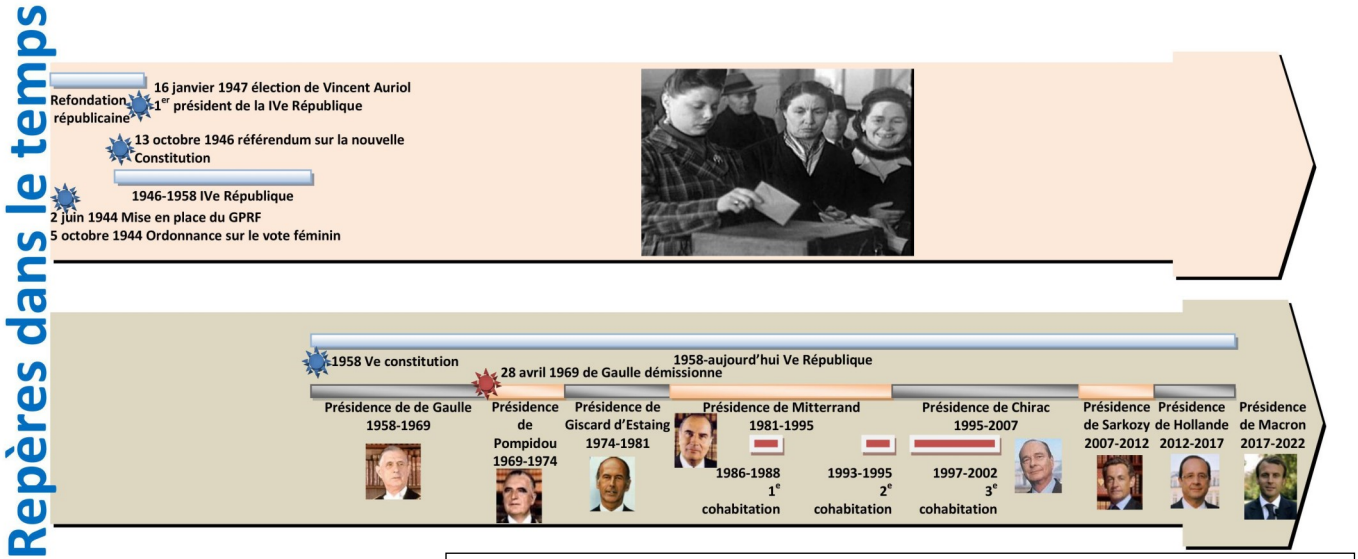

source : histographie.net - GPRF gouvernement provisoire de la république française

Avant toute chose, il n'est pas anodin de rappeler les conditions dans lesquelles cette constitution a été élaborée et acceptée.

A l'occasion du 40ème anniversaire de la Constitution, M. Didier MAUS en a écrit la genèse, texte que l'on peut lire dans son intégralité sur le site du Conseil Constitutionnel : « La Constitution – La Constitution en 20 Questions ». Nous en reprenons ci-dessous l'esprit et quelques extraits.

Chronologie

- 1er juin 1958 : arrivée au pouvoir en tant que Président du Conseil (Premier Ministre de l'époque) du Général de Gaulle
- 3 juin 1958 : promulgation de la loi constitutionnelle portant révision de l'article 90 et permettant l'élaboration d'une nouvelle constitution
- 28 septembre 1958 : approbation (80 %) par référendum
- 4 octobre 1958 : promulgation du nouveau texte
- 5 octobre 1958 : publication au Journal Officiel.

Méthode

Dans un régime représentatif, l'élaboration d'un texte constitutionnel revenait à une Assemblée, élue soit spécialement à cet effet (Assemblée Constituante), soit à une Assemblée combinant la vocation constituante et législative.

La situation de 1958 se présente de manière totalement différente. De bout en bout le processus sera conduit et animé par le Gouvernement sous l'impulsion quotidienne de Michel Debré, sous la direction régulière du général de Gaulle, avec des méthodes de travail qui s'inspirent plus du travail d'état-major que de la délibération parlementaire.

Nul ne peut donc s'étonner de ce que la Constitution de 1958, à la différence de ses devancières, soit plus favorable à la fonction exécutive qu'à la fonction législative : il s'agissait pour le Gouvernement de donner à l'exécutif les bases nécessaires à son action et à sa durée.

(extraits d'un article de M. Didier Maus)

Didier MAUS
- Conseiller d'État
- Rapporteur général de la Commission des archives
- constitutionnelles de la Vème République
- Président de l'Association internationale de droit constitutionnel

(source : site du Conseil Constitutionnel)

Nous avons choisi de traiter le texte constitutionnel par titre en en extrayant le sens. Cependant le préambule et le titre 1 vous sont soumis intégralement, émaillés d'illustrations.

CONSTITUTION

Le Gouvernement de la République, conformément à la loi constitutionnelle du 3 juin 1958, a proposé,
Le peuple français a adopté,
Le Président de la République promulgue la loi constitutionnelle dont la teneur suit :

PRÉAMBULE

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004.

En vertu de ces principes et de celui de la libre détermination des peuples, la République offre aux territoires d'outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique.

ARTICLE PREMIER

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

ARTICLE 2

La langue de la République est le français.
L'emblème national est le drapeau tricolore, BLEU, BLANC, ROUGE.

L'hymne national est la « MARSEILLAISE ».

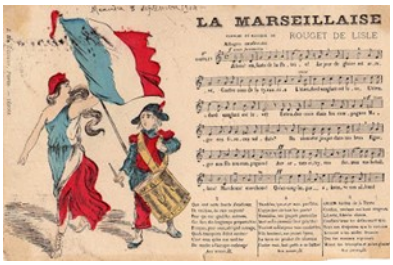

La devise de la République est « LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

ARTICLE 3

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.
Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.
Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

ARTICLE 4

Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.

Ils contribuent à la mise en œuvre du principe énoncé au second alinéa de l'article 1er dans les conditions déterminées par la loi.

La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation.

Le saviez-vous ?

Notre hymne national est sans doute le plus tonique, le plus connu et le plus chanté au monde.

En France, certaines paroles de la Marseillaise n'ont pas été sans susciter des polémiques et des critiques, en particulier le vers « Qu'un sang impur abreuve nos sillons », dans lequel on a pu voir l'expression d'une violente xénophobie pouvant choquer la sensibilité moderne.

Selon une théorie tardive, avancée par Frédéric Dufourg dans la première édition (2003) de son livre la Marseillaise et reprise par Dimitri Casali, ces vers font référence indirectement au « sang bleu » des aristocrates, sang « noble » et « pur », les révolutionnaires se désignant par opposition comme les « sangs impurs », prêts à donner leur vie pour sauver la France et la République trahies par la famille royale.

Pour l'homme politique Jean Jaurès, et les historiens Jean-Clément Martin, Diego Venturino, Élie Barnavi et Paul Goossens, aux yeux de Rouget de Lisle et des révolutionnaires, le « sang impur » est bel et bien celui de leurs ennemis. Les discours et les déclarations des révolutionnaires, de même que l'iconographie de l'époque, attribuent clairement le « sang impur » aux contre-révolutionnaires.

Source : Wikipédia

Rouget de Lisle chantant la Marseillaise pour la 1ère fois à l'hôtel de ville de Strasbourg ou chez Dietrich en 1792 (Isidore Pils 1849)

ECOLE RENÉ SCHWEITZER

QUE D'ÉMOTIONS !

Lundi 29 janvier, les « petits » ont bénéficié de leur deuxième animation sur le corps et plus particulièrement sur les émotions, avec Familles Rurales.

Au travers de jeux (dominos, jeux de langage, masques,...) et d'histoires, les enfants ont pu s'exprimer sur les différentes émotions ressenties.

Pour l'occasion, Valérie Grandidier, conteuse, est venue raconter l'histoire de Lily et Toma, deux jumeaux que tout oppose mais remplis d'émotions diverses, afin de recueillir les paroles des enfants pour créer un spectacle qu'elle nous proposera en fin d'année.

SORTIES ENS POUR LES PS/MS - MS/GS - GS

Jeudi 5 avril, avait lieu la 2ème sortie ENS.

Elle se déroulait à l'étang de Bures avec Orlane, animatrice de l'atelier vert. Le printemps étant arrivé (avec la pluie notamment !), Orlane a fait découvrir le réveil de la nature à travers différents ateliers activant les sens des enfants : toucher (bois, caillou, mousse..) ouïe (bruit de l'eau...), vue (canards, couleurs de la nature...). Malgré une fin d'animation houleuse sous la pluie, les enfants ont bien apprécié les activités sous le regard bienveillant des nombreux parents qui ont accompagné.

Merci à Orlane et aux parents accompagnants.

Vendredi 6 avril, nous nous sommes rendus une seconde fois à l'étang de Parroy. Cette deuxième sortie avait pour thème, les 5 sens.

Nous avons ramassé des objets naturels pour faire une fleur. Nous avons cherché des objets de la même couleur que le renard (roux) , le sanglier (marron), le rouge-gorge (rouge), le cygne (blanc) et la grenouille (vert). Nous nous sommes déplacés comme les animaux : courir, sauter, tourner. Nous avons écouté le bruit d'objets lancés dans l'eau. Nous avons cherché des objets que nous n'avions pas vus, seulement touchés : des cailloux, des bouts de bois, des pommes de pin et de la mousse. Nous nous sommes bien amusés.

Nous remercions tous les parents qui nous ont accompagnés.

Cette année , les élèves de Grande section découvrent la notion de paysage. Les deux animations ont permis l'observation des paysages qui nous entourent sous des conditions météo bien différentes. Différents jeux sensoriels ont été organisés pour le plus grand plaisir des élèves.

Sortie à Vic-Sur-Seille pour les maternelles de l'école d'Einville

Les quatre classes maternelles de l'école d'Einville sont allées à Vic-sur-Seille pour leur sortie de fin d'année, le 31 mai pour les plus petits et le 7 juin pour les plus grands. La sortie s'est déroulée en deux temps : la visite du musée départemental Georges de la Tour et la découverte de Vic-Sur-Seille.

Au musée, les élèves ont pu découvrir ce qu'est un tableau et comment il est fait (avec une toile). Puis ils ont pu observer deux œuvres. Le but de ces ateliers était de travailler sur le portrait et les émotions. De nombreux jeux ont été proposés (puzzle, mime, jeu de couleurs). Ces activités sont en lien avec le projet d'école de l'année : le corps et les émotions.

La découverte de Vic-sur-Seille s'est faite grâce à un jeu de piste. Avec un plan, les enfants et les adultes se sont déplacés pour mener à bien des petits défis comme le puzzle d'une église, l'observation du château, la recherche de sculptures, le coloriage de maisons et le dessin de fenêtres.

Ce fut une journée très riche en activités bien adaptées au niveau des élèves. C'était très intéressant et les élèves ont bien participé et apprécié la sortie.

Le jour 100

Vendredi 16 février, les élèves de CP ont vécu une journée un peu particulière.

Depuis la rentrée de septembre, chaque matin un enfant ajoute un bâton dans une boîte. C'est l'occasion pour les CP de compter tous les jours un peu plus loin. Et justement, ce matin, ce sont 100 bâtons qu'il a fallu compter…

Chaque enfant a donc apporté en classe une collection de 100 objets : trombones, perles, coquillages, mouches de pêche, bouchons, boulons, fils, cartes postales, mouchoirs, morceaux de bois... qu'il a fallu recompter.

Ensuite, les enfants ont dû réaliser des défis en 100 secondes, inventer une recette pour garnir des cupcakes avec 100 décorations, réaliser des puzzles de 100 pièces... Sans oublier de se régaler d'un gâteau arc en ciel.

La journée a été bien remplie et très appréciée des enfants.

Sortie Sainte Croix

Ce que nous avons préféré :
La cabane dans les arbres ..Krystie et Anaïs
le petit train ..Lily G Anastasia
le labyrinthe... Lubin Clovis Enzo Juan Pierre Mélina Timéo
le logigrouille ... Adrien Maud Lily C Oscar
la course en bateaux ... Zoé Grégory
le parcours pieds nus ... Sarah Clémence Jules Nathan
les chèvres ... Lucine Elise
les cerfs et les biches ...Lucie
les Jeux ...Maxime

Bref on a tout aimé ! LES CE1

BASE DE VOILE

Les CE2 se sont rendus à la base de voile de Bures, jeudi 7 juin, pour une première journée d'activité : pédalo le matin et catamaran l'après-midi.

Les enfants y ont pris beaucoup de plaisir et ont hâte d'y retourner.

Merci aux parents accompagnateurs et photographes aussi pour l'occasion !

VERDUN

Quelle magnifique journée !!!

Tous les élèves des cours moyens se sont rendus à Verdun lundi 18 juin (une journée symbolique ...) pour visiter le fort et l'ossuaire de Douaumont et la citadelle de Verdun.

Cette journée clôturait le projet sur la commémoration du centenaire de la mort des trois premiers américains sur le sol de France.

Lors des visites, les enfants ont pu mesurer les conditions de vie extrêmes qu'ont vécues ces hommes et les horreurs qu'ils ont traversées pour défendre leur patrie.

Une vraie leçon d'histoire, vivante, sur le terrain, qui restera certainement longtemps en eux, perpétuant ainsi le devoir de mémoire envers ces hommes qui ont combattu et dont des millions sont morts pour leur patrie.

Voir, entendre, comprendre... pour que ça n'arrive plus jamais !

JOURNÉE « HISTOIRE »

Dernière sortie pour les trois classes du cycle 3 pour clore définitivement le projet sur la commémoration de la mort des 3 premiers soldats américains sur le sol de France.

Accompagnés tout au long de la journée de Monsieur le Président local du Souvenir Français, les élèves se sont tout d'abord arrêtés à Arracourt, puis ils se sont rendus sur le site du "Haut des Ruelles " pour rejoindre en fin de matinée le village de Bathelémont.

Pique-nique sur le site du Léomont, passage par le sentier du souvenir et visite guidée du site de Friscati, du musée et de la nécropole.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont accompagnés lors de ce projet, aux parents toujours présents et aux enfants pour l'intérêt qu'ils ont montré lors des différentes activités.

JANVIER

Cérémonie des vœux

Le Maire, Marc VILLEMAN, accompagné de son Conseil Municipal, a présenté ses vœux pour la nouvelle année devant les Einvillois venus très nombreux. Un diaporama a rappelé les réalisations et les temps forts de l'année écoulée.
Après l'annonce des perspectives 2018 , les associations de la commune ont récompensé les membres actifs pour leur investissement, leur travail et leur assiduité.
Pour clôturer cette soirée, le verre de l'amitié a été servi.

FEVRIER

Lettres à Vauchoux

Serge HUSSON, historien local, a présenté son ouvrage « Lettres à Vauchoux, l'ami de Stanislas » lors de la conférence sur le « Roi Stanislas ».

Années 80

Le Comité des Fêtes organisait sa première soirée « Années 80 » à la salle du Familial, animée par Events Sonorisation.
De nombreux participants étaient venus danser sur des musiques qui ont toujours un grand succès auprès de toutes les générations.

Don du sang

La durée de vie des produits sanguins étant limitée (5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges), les dons du sang doivent être réguliers et constants.
51 donneurs de sang se sont présentés à la salle du Jard, 50 ont été prélevés dont un nouveau. Les donneurs ont eu le plaisir de déguster, après leur don, une collation.

MARS

Méthasanon

L'arrêté préfectoral autorisant une unité de méthanisation a été signé le 22 mars 2018. Ce projet est porté par 22 agriculteurs du secteur sur un terrain situé entre Bauzemont et Einville. Cette unité transformera des effluents d'élevage en biogaz.

Broc Frimousse

Familles Rurales a organisé sa Broc'Frimousse de printemps sous la neige. Malgré la météo hivernale, une vingtaine d'exposants sont venus avec vêtements et jouets.
Et les clients, eux, étaient au rendez-vous !

Thé dansant

Les participants du club de danse de salon du Foyer Rural se sont retrouvés au thé dansant annuel à la salle Mirabelle du Familial.
De nombreux amateurs de la discipline ont dansé au rythme de la musique de l'orchestre Claude Michel.

Les Randonneurs du Sânon

L'Assemblée Générale du club a eu lieu au Familial.
Cette association de 253 licenciés semble en pleine forme.
Plusieurs randonneurs ont suivi un cursus de formation afin d'offrir des randonnées en toute sécurité. Au final, le club pourra donc s'appuyer sur 19 animateurs qualifiés, brevetés, rando-santé, montagne et milieu nordique enneigé.

MARS

Club Histoire Locale

Le groupe de passionnés prépare un nouveau livre. Ce sera le sixième du Cercle d'Histoire Locale.
Un peu plus de six mois sera nécessaire pour réaliser le futur ouvrage qui aura pour sujet « Le Procès du Baron François Gaspard SCHAKEN »
Des photos de la rencontre généalogie organisée par le Cercle d'Histoire Locale du Foyer Rural ont été exposées à la Maison de la Halle.

AVRIL

Chasse aux œufs

Cette année, le lapin de Pâques avait déposé ses chocolats dans la cour de l'école primaire pour le plus grands plaisir des petits einvillois.
Les enfants ont chassé les gourmandises avant de les déposer au milieu d'un nid géant.
Le président du Comité des Fêtes a ensuite procédé à un partage équitable.

Don du Sang

« On peut donner son sang entre 18 et 70 ans pour sauver des vies »
La collecte d'avril a compté 53 personnes, 50 ont été prélevées et une personne a donné son sang pour la première fois.
Un grand merci à tous ces donneurs, aux bénévoles et aux professionnels de la transfusion.

Championnat de pêche

75 pêcheurs se sont retrouvés au bord du canal lors du Championnat de Lorraine des Clubs organisé par le CR Grand Est et la Carache Lunévilloise de Compétition.
Sous un beau soleil et après 3 heures de pêche, 32 kg de gardons ont été retirés de l'eau

MAI

Marche du 1er mai

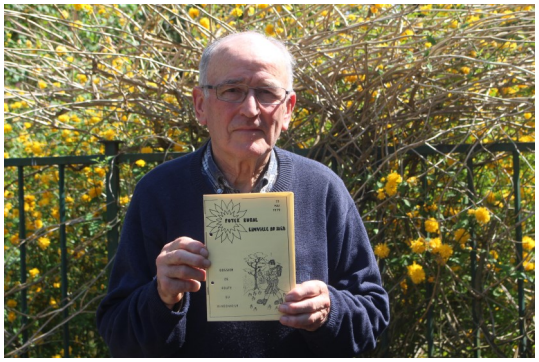

40ème édition organisée par le Foyer Rural et les Randonneurs du Sânon et Lunévillois.
Avec un plus de 1400 participants et cette année, une météo favorable !

Commémoration du 8 mai

Commémoration de la fin du 2ème conflit mondial à Courbesseaux, avec la section AMC de Réméréville. Très forte participation des élus, de la population, des enfants des écoles accompagnés de leurs enseignants, tout cela au cœur de la Nécropole.
Merci aux municipalités de Courbesseaux et Réméréville pour leur accueil chaleureux. Pour conclure, après le verre de l'amitié, c'est à Réméréville que les anciens combattants et sympathisants se sont retrouvés pour partager, dans l'amitié et la fraternité, un succulent repas.

Atelier Bijoux

Une douzaines de fillettes accompagnées de leur maman et un papa ont participé à l'atelier bijoux organisé par Familles Rurales.
Des sautoirs et des boucles d'oreilles en forme de poupées ont été confectionnés pour les offrir à la Fête des mères.

Fleurissement

Les petites mains vertes qui œuvrent pour que le village se pare de mille couleurs, se sont données rendez-vous, comme chaque année, à la même époque pour procéder à la journée fleurissement.
4500 plants ont été ainsi répartis dans les massifs et les jardinières.

MAI

Concours de pêche

Les participants au concours de pêche organisé par la Carache Lunévilloise de Compétition étaient installés sur les rives du canal de la Marne au Rhin pour 6 heures de pêche consécutives à l'Américaine : la pêche au Feeder.

JUIN

Association AMCV

Installation de la stèle en mémoire des 3 premiers soldats américains tombés sur le sol français, précisément entre Réchicourt-la-Petite et Bathelémont-les-Bauzemont, au lieu-dit « Haut des Ruelles ».

Vieil-Armand

véhicule DE DIETRICH fabriqué à Lunéville

Sortie annuelle de l'AMCV à Vieil-Armand, mémorial où 25 000 soldats sont tombés.
Après cette visite mémorielle, direction Mulhouse pour dé-ou-redécouvrir le musée de l'automobile.

Forum : récolte de fruits

Depuis plusieurs années, la Chambre d'Agriculture et Pôle Emploi organisent au Familial un rendez-vous pour recruter 400 cueilleurs de fruits. La récolte des fruits commencera début août. Des emplois saisonniers très prisés par les étudiants et les demandeurs d'emplois.

Août

Collecte Don du Sang — vendredi 17 août
Amicale Donneurs de Sang

Septembre

Réunion information périscolaire — mardi 11 septembre
Familles Rurales
Rentrée adultes — mardi 18 septembre
Rentrée jeunes — mercredi 19 septembre
Archers du Sânon
Rentrée des judokas — mercredi 19 septembre
Judo Club
Sortie Disneyland Paris — samedi 22 septembre
Familles Rurales
Café-débat « La fatrie : entre complicité et rivalité — mercredi 26 septembre
Familles Rurales
Atelier culinaire - Arts et Partage — jeudi 27 septembre
Familles Rurales
Brocante » — dimanche 30 septembre
AFE

Octobre

Permanence juridique (sur rdv) — vendredi 5 octobre
Familles Rurales
Atelier bijoux - Arts et Partage — mardi 16 octobre
Familles Rurales
Collecte Don du Sang — vendredi 19 octobre
Amicale Donneurs de Sang
Octobre Rose — dimanche 21 octobre
AFE
Centre de Loisirs — du 22 au 26 octobre
Familles Rurales
Défilé d'Halloween — vendredi 26 octobre
Familles Rurales
Foire au boudin — dimanche 28 octobre
Comité des Fêtes

Novembre

Atelier culinaire - Arts et Partage — jeudi 8 novembre
Familles Rurales
Journée « Jeux en Famille » — mi-novembre
Familles Rurales
Loto — dimanche 18 novembre
Archers du Sânon
Atelier créatif « Parents-Enfants » — samedi 24 novembre
Familles Rurales

Décembre

Tournoi des Petits Tigres — samedi 1er décembre
Judo Club
Atelier culinaire - Arts et Partage — jeudi 6 décembre
Familles Rurales
Loto « Anim'Ados » — vendredi 7 décembre
Familles Rurales
Décos de Noël — mercredi 12 décembre
Familles Rurales
Art floral - Arts et Partage — mardi 18 décembre
Familles Rurales
Collecte Don du Sang — mercredi 19 décembre
Amicale Donneurs de Sang
Marché de Noël — vendredi 21 décembre
Familles Rurales

DES CHANSONNETTES A EINVILLE, IL Y A 100 ANS

Au début du XX[e] siècle, ni radio ni télévision… ce qui n'empêchait pas les villageois de trouver à s'amuser lors des rencontres familiales, tels baptêmes, communions ou mariages. Mais on faisait également la fête à la fin des moissons ou aux vendanges, après avoir terminé un dur labeur.

Pour cela quoi de mieux que d'entonner des chansonnettes surtout si certaines parlaient de personnages einvillois bien connus de la population ?

Dans ces moments festifs, au moment des repas, il y avait toujours un invité qui entonnait une chanson, et si elle était chantée sur l'air de « Viens Poupoule » quoi de plus facile pour faire participer l'ensemble des invités ?

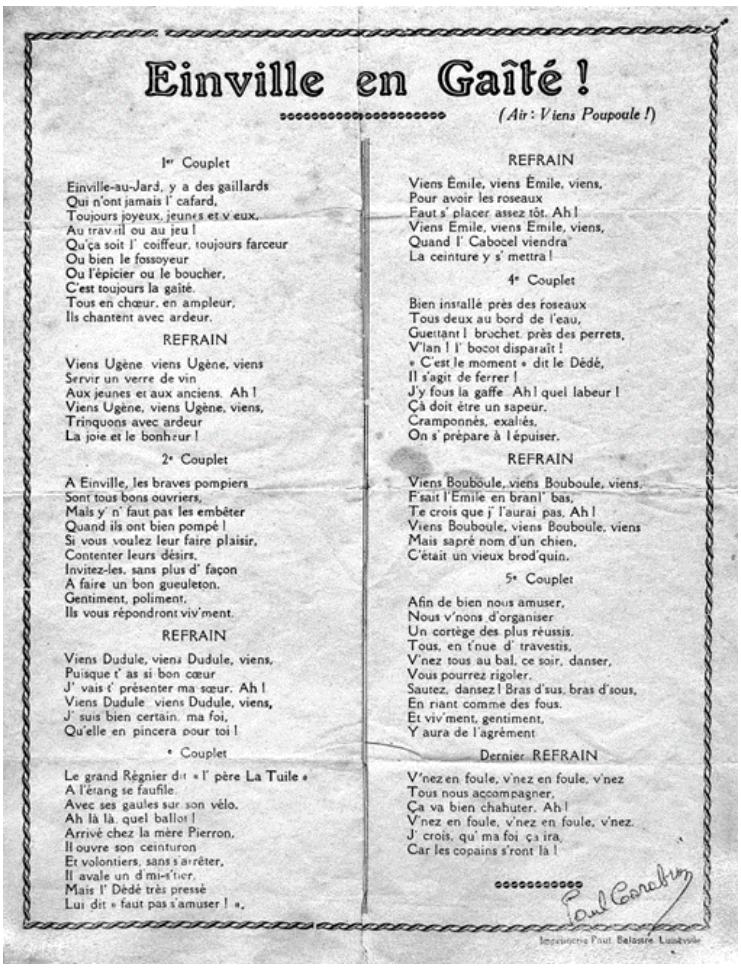

Einville en Gaîté !

(Air : Viens Poupoule !)

1er Couplet

Einville-au-Jard, y a des gaillards
Qui n'ont jamais l' cafard,
Toujours joyeux, jeunes et v'eux,
Au travail ou au jeu !
Qu'ça soit l' coiffeur, toujours farceur
Ou bien le fossoyeur
Ou l'épicier ou le boucher,
C'est toujours la gaîté.
Tous en chœur, en ampleur,
Ils chantent avec ardeur.

REFRAIN

Viens Ugène viens Ugène, viens
Servir un verre de vin
Aux jeunes et aux anciens. Ah !
Viens Ugène, viens Ugène, viens,
Trinquons avec ardeur
La joie et le bonheur !

2e Couplet

A Einville, les braves pompiers
Sont tous bons ouvriers,
Mais y' n' faut pas les embêter
Quand ils ont bien pompé !
Si vous voulez leur faire plaisir,
Contenter leurs désirs,
Invitez-les, sans plus d' façon
A faire un bon gueuleton.
Gentiment, poliment,
Ils vous répondront viv'ment.

REFRAIN

Viens Dudule, viens Dudule, viens,
Puisque t' as si bon cœur
J' vais t' présenter ma sœur. Ah !
Viens Dudule viens Dudule, viens,
J' suis bien certain, ma foi,
Qu'elle en pincera pour toi !

3e Couplet

Le grand Régnier dit « l' père La Tuile »
A l'étang se faufile.
Avec ses gaules sur son vélo,
Ah là là, quel ballot !
Arrivé chez la mère Pierron,
Il ouvre son ceinturon
Et volontiers, sans s'arrêter,
Il avale un d'mi-s'tier.
Mais l' Dédé très pressé
Lui dit « faut pas s'amuser ! »,

REFRAIN

Viens Émile, viens Émile, viens,
Pour avoir les roseaux
Faut s' placer assez tôt. Ah !
Viens Émile, viens Émile, viens,
Quand l' Cabocel viendra
La ceinture y s' mettra !

4e Couplet

Bien installé près des roseaux
Tous deux au bord de l'eau,
Guettant l' brochet près des perrets,
V'lan ! l' bocot disparaît !
« C'est le moment » dit le Dédé,
Il s'agit de ferrer !
J'y fous la gaffe Ah ! quel labeur !
Ça doit être un sapeur.
Cramponnés, exaltés,
On s' prépare à l'épuiser.

REFRAIN

Viens Bouboule, viens Bouboule, viens,
Faut l'Émile en branl' bas,
Te crois que j' l'aurai pas, Ah !
Viens Bouboule, viens Bouboule, viens
Mais sapré nom d'un chien,
C'était un vieux brod'quin.

5e Couplet

Afin de bien nous amuser,
Nous v'nons d'organiser
Un cortège des plus réussis.
Tous, en t'nue d' travestis,
V'nez tous au bal, ce soir, danser,
Vous pourrez rigoler.
Sautez, dansez ! Bras d'sus, bras d'sous,
En riant comme des fous.
Et viv'ment, gentiment,
Y aura de l'agrément

Dernier REFRAIN

V'nez en foule, v'nez en foule, v'nez
Tous nous accompagner,
Ça va bien chahuter. Ah !
V'nez en foule, v'nez en foule, v'nez.
J' crois, qu' ma foi ça ira,
Car les copains s'ront là !

Paul Carabin

Imprimerie Paul Balastre, Lunéville

« Einville en gaité » écrite par Paul CARABIN qui tenait boutique, place de la Fontaine.

La chanson de "Cadet Roussel" était également chantée.

Dans ses recherches, Guy LEJAILLE qui a écrit dernièrement un livre* : "Une Histoire de Lunéville en chanson de 1880 à 1918 » cite notamment la chanson publiée le 17 juillet 1905 dans le journal "L'INDEPENDANT" de Lunéville.

L'Indépendant

** Extraits avec autorisation de l'auteur*

Aux Einvillois

Parodie sur l'air de *Cadet Rousselle*

I
La commune que nous habitons
D'Einville-au-Jard porte le nom.
C'est ma foi un joli pays
Divertissant pour les amis.

Refrain
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment
Einville est un pays charmant (bis)

II
Dans le canal ou le Sânon,
Les pêcheurs y trouvent du gou
Aussi en vient-il de la ville,
Par le tramway c'est chose facile.

III
Jusqu'à dix heures, tous les soirs,
De cinq, six mètres du trottoir,
Sur les rares passants attardés
Tombe une palissant' clarté.

IV
Mais malgré tous ces avantages,
Quelque chose manquait au village.
Heureus'ment on y vit un sage
Y créer un grand patronage.

V
Maixe, Crévic, Serres et Bauzémo
Voir même Bures et Bath'lémont
Pour apaiser leur jalousie
En f'ront un dans leur sacristie.

VI
L'ami Machin, endimanché,
S'en alla trouver le curé.
« Il faut dit-il, sans tarder
Qu'on commence ici par chanter.

VII
J'ai vu chez les marchands de vin
De grands et bons républicains,
Qui tous avec empressement
Blaguent notre fameux regroup'ment.

VIII
M'sieur l'curé, nous les punirons,
Écoutez, nous réussirons !
Montons d'abord un jeu de boules
Bonn' garantie pour qu'on les roule

IX
Et puis, faisons des p'tits concerts ;
Chantons, buvons, montrons-nous verts,
Les bistrots f'ront une sale tête :
Il n'fallait pas qu'on nous embête. »

X
Ainsi fut dit, ainsi fut fait :
Au patronage on rigolait.
Les cléricaux après la bière
Jouaient jusqu'au cimetière.

XI
Indignés les républicains
Donnèrent à tous ces sacristains
La meilleure de toutes les leçons :
Ils les roulèrent aux élections.

XII
Depuis, les cléricaux furieux
Sont de plus en plus venimeux,
Mais à leurs mauvaises répliques,
Nous crions : « Vive la République ! »

XIII
Pour bien fair', jamais il n'est tard
On le fera voir à M'sieur Corrard.
Au triomphe, nous mènerons
La République aux élections.

Refrain
Ah ! ah ! ah ! oui, vraiment
Einville s'ra encore plus charmant.

Il nous explique que les paroles de cette chanson étaient écrites dans un contexte d'élections législatives ou deux grandes tendances s'affrontaient : les Républicains et les Cléricaux tout cela en arrière-plan de l'affaire Dreyfus toujours présente.

Une chansonnette écrite pour le Comice Agricole de 1911 dont on ne connaît pas la mélodie, privilégie les visuels de l'orthographe et les sous-entendus des écrevi(c)es et Comice la rime entre filles et Einville.

Il nous fait connaître également que le village de Valhey était réputé pour son vin (annuaire de 1907).

Les gens de Lunéville
Viendront tous à Einville
Faire honneur au Comice
Manger une écrevi(c)e*,
Goûter la blonde bière,
Et faire bonne chère;
Surtout boire du Valhey*
Qui nous rendra tous gais,
Ohé !
Et si l'idée vous prend,
Vous n'êtes plus enfant,
Pour contracter mariage,
Cela prend à tout âge,
De faire le choix d'une fille*,
Voyez le maire d'Einville. »

Article réalisé par le Cercle d'Histoire Locale du Foyer Rural d'Einville qui se réunit Maison de la Halle tous les mardis en dehors des vacances scolaires. Les derniers mardis du mois sont consacrés à la généalogie avec "Familles de nos villages", association spécialisée dans ce domaine.

LES CRÉCELLES

Le mot "crécelle" est d'origine incertaine. Certains le rapprochent du latin « crepicella » ou de « crepitaculum ». Le dictionnaire le donne comme apparu au XIIe siècle. Au XVIIIe siècle, Boileau dit : « Prenons du Jeudi saint la bruyante crécelle ».

Il s'agit fort probablement au départ d'un jouet d'enfant fabriqué à la maison de manière artisanale. On sait qu'il servait aux lépreux pour s'annoncer lorsqu'ils évoluaient dans un lieu public. Au Moyen Âge, les magistrats messins autorisèrent les lépreux à quitter leurs bordes et à quêter dans les rues. C'est peut-être de là que vient la coutume d'utiliser la crécelle le Vendredi et le Samedi Saint. Cette coutume n'est certes pas spécifique à la Lorraine ; elle s'est perdue dans beaucoup de régions mais survit dans nombre de paroisses lorraines.

Extrait du site
Histoire & Patrimoine Bleurvillois

Tout ce qui touche à l'histoire, au patrimoine et aux traditions de Bleurville, des Vosges et de la Lorraine est nôtre

Le bruit de la vérité les épouvante comme la crécelle d'un lépreux.

La crécelle est un instrument de musique depuis le Moyen-Age comme en attestent les gravures ci-après

QUAND LES CLOCHES NE SONT PAS LÀ, LES CRÉCELLES DANSENT

L'apôtre Mathieu écrit qu'au moment où Jésus mourut, il se produisit des phénomènes terrifiants.

C'est pour rappeler cet événement que le son des cloches a été remplacé, pendant de nombreuses années, par le bruit des « instruments des ténèbres » (claquoirs, crécelles, martelets...). Ainsi, aux offices, dès le Jeudi Saint, la crécelle ou le claquoir remplace la sonnette d'autel.

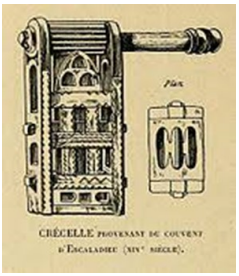

Dans la tradition de l'Eglise catholique, les crécelles font donc partie du mobilier liturgique de la sacristie : elles servaient notamment au moment de l'élévation à la messe du Jeudi Saint. Elles étaient alors prêtées aux enfants de chœur ou au milieu du XXe siècle, réservées aux communiants qui avaient l'honneur d'agiter les crécelles trois fois dans la journée aux heures habituelles de l'angélus.

Il y a encore quelques années, les enfants passaient dans les rues d'Einville avec leurs crécelles durant la semaine sainte.

UN CONTE POUR ENFANT

Pour rendre la légende disons un peu plus féérique,
on raconte aux enfants que les cloches partent à Rome.

Pour aller chercher leurs œufs, pour déjeuner avec le Pape dit-on en Lorraine mosellane, pour se faire bénir pour les habitants de la Bresse, pour se confesser assure-t-on dans l'Isère, ou même pour aller y manger de la tomme (fromage) trouve-t-on dans certains contes. Il en faut pour tous les goûts.

Pour le voyage, les cloches se munissent d'une paire d'ailes, de rubans ou (parfois) sont transportées sur un char.

On a dit longtemps aux enfants qu'elles revenaient chargées de friandises et, en battant à toute volée, qu'elles les déversaient dans les jardins et les prés, sur les balcons des appartements.

Si dans tous les pays de culture chrétienne on trouve la tradition des œufs de Pâques, ils ne sont pas apportés aux enfants de la même manière…

Le rôle de la cloche dans le transport des œufs se rencontre essentiellement en France ou en Italie.

Au Tyrol, il s'agit d'une poule, en Suisse d'un coucou et dans les pays anglo-saxons un lièvre. C'est en Allemagne et en Alsace, vers le XVe siècle, qu'on associa pour la première fois le lapin de Pâques avec les œufs de Pâques pour célébrer le printemps.

Les cloches étant parties, elles doivent être remplacées par les crécelles, que les enfants de chœur font sonner dans les rues du village trois fois par jour pour marquer l'angélus du matin, le midi et l'angélus du soir et parfois la messe :

1er coup, préparez-vous... tour de crécelle,
2ème coup, habillez-vous... tour de crécelle,
3ème coup, suivez-nous... tour de crécelle,
et là tout le monde les suit pour aller à la messe

Toute peine méritant salaire, dès le samedi saint, ces enfants arpentent les rues des villages pour récolter puis se partagent les dons en espèces et en nature (œufs de Pâques et autres friandises). »

Extrait de Lorraine blog

C'est en chantant accompagnés de leur crécelle que les enfants font le tour du village. Voici deux exemples de ces chants :

"Je vous salue avec honneur
N'oubliez pas les enfants de chœur
Et le Bon Dieu vous le rendra
Alléluia !
Si vous n'avez pas d'œufs
Donnez un franc, donnez-en deux
Et le Bon Dieu vous le rendra
Alléluia !"

Aujourd'hui

Hier

LES CRECELLES DE LA SEMAINE SAINTE

Pou annonci l'tchaplet
Les afants d'moins d'quinz'ans
Sa n'allant à baïant
Au premi côp, au premi côp au premi côp

C'est toudjou avant Pâques qu'i sortant
Les afants, les p'tits coume les grands
Don matin à la nû
I broïant pou des ûs
Au deuxièm' côp (ter)

Dj'a n'arans pou n' bounne soume
N'arrêtan'mes dè broï
El jdudï, co l'venr'di
Au troisème côps (ter)

El' sam'di tau matin les afants
Sa n'allant tou t'a guettant
« Mes amis, dj'an pon d'pouïes »
Mâ on baïe des roudge ûs !
Au dârni côp (ter)

Pour annoncer le chapelet
les enfants de moins de 15 ans
s'en vont en disant
"au 1er coup, au 1er coup, au 1er coup !"
C'est toujours avant Pâques qu'ils sortent
les enfants, les petits comme les grands
du matin à la nuit
en criant pour des oeufs
"au 2e coup, au 2e coup, au 2e coup !"
Nous en aurons pour une bonne semaine,
n'arrêtons pas de crier,
le jeudi et encore le vendredi
"au 3e coup, au 3e coup, au 3e coup !"
Le samedi, tôt le matin, les enfants
s'en vont tout en chantant
"Mes amis, je n'ai pas de faute"
Aussi on donne des oeufs rouges !
"Au dernier coup, au dernier coup, au dernier coup !"

Pourquoi ne pas reprendre cette tradition à Einville ?

Avec cette crécelle ?

ou celles-ci ?

Qu'en pensez-vous ?

FONTAINE DE LINCOURT

Pour l'épiphanie, Amélie et Marie-Jeanne ont organisé une après-midi spéciale galette.
Toutes les mamies se sont affairées à la confection de la galette où chacune d'entre elles a pu expliquer sa petite astuce pour que la galette soit encore meilleure.

Une synthèse de toutes les suggestions a été retenue. Quelques chants sur l'épiphanie ont fait patienter nos résidents pendant la cuisson. Puis vint l'heure du goûter et de la dégustation tant attendue. Les papilles des uns et des autres étaient en éveil pendant que Marie-Jeanne leur racontait l'histoire de « roule galette ».

Après-midi festive réussie et vive les reines et les rois.

DÉGUSTATION DE RACLETTE

Parmi les menus hivernaux plébiscités par les résidents figure la traditionnelle raclette, l'une des recettes préférées des français. La raclette est très souvent associée aux longues soirées d'hiver, après le ski ou la luge, en famille ou entre amis.

A « la Fontaine de Lincourt » nous avons choisi de la déguster à midi par une belle journée de janvier.

Les jeunes de l'IME, qui se joignent aux résidents tous les jeudis pour partager le repas, étaient d'ailleurs présents, encadrés par leur animateur, Georges.

Tout le monde a pu apprécier les bons plateaux de charcuterie préparés par le cuisinier qui accompagnaient les pommes de terre et le célèbre fromage fondu.

EXPOSITION

Suite au projet mené en 2017 avec les adolescents et jeunes adultes du centre social les Epis de Lunéville, une expo photos « Il ne faut jamais oublier sa tête » était visible pendant un mois du 17 janvier au 21 février.

Ce projet de création d'image et de narration a été mené par les jeunes, venus à la rencontre des résidents autour d'une interrogation : « C'était comment avant? ».

Les portraits exposés ont permis aux résidents d'avoir une image bien plus positive qu'ils ne l'imaginaient d'eux.

ACTIVITÉ PING PONG

L'atelier ping-pong, mis en place par les animatrices en 2017, provoque toujours le même enthousiasme chez nos résidents.
Même si les filets et raquettes ne sortent pas à date et heure régulières, l'activité rencontre toujours un vif succès auprès de nos anciens. Tout le monde se prête volontiers au jeu et la dextérité des uns et des autres est toujours aussi impressionnante.

LES MAMANS À L'HONNEUR

En ce dimanche de fêtes des mères, les résidents ont apprécié le concert de la chorale mennonite de Lunéville. Les meilleurs chants gospels ont été repris à l'unisson.

Le spectacle s'est terminé avec comme dernière chanson « Oh Happy days » repris en chœur par tous.

ON SE SOUVIENT DE JOHNNY HALLIDAY

Ce 4 mai, « La Fontaine de Lincourt » a résonné au son de Johnny.

Le groupe d'entraide mutuelle « Le fil d'Ariane » de Lunéville est venu présenter son nouveau spectacle en hommage au chanteur.

Durant une heure, les résidents ont pu se souvenir et fredonner une partie des plus grandes chansons excellemment mises en scène.

SPORT POUR TOUS

A l'initiative de Jeunesse et territoire, aidé de l'association Handisport, les résidents ont été invités à participer à la journée « Sport pour tous ».

Quelques uns ont pu découvrir et s'initier à différents sports adaptés : pétanque, golf, tir à la carabine, sarbacane, vélo…

Une journée intergénérationnelle bien agréable et surtout remplie de fous rires.

REPAS COUSCOUS

Monsieur GIRARD, dont l'épouse fut résidente à la maison de retraite, nous a fait l'immense joie de préparer avec Lionel un savoureux couscous dont lui seul a le secret.

Après avoir cuisiné toute la matinée, en prenant soin de n'oublier aucun épice et surtout de travailler la semoule à plusieurs reprises comme seule la communauté marocaine sait le faire, le précieux mets a été présenté dans un magnifique service appartenant à Monsieur GIRARD.

C'est tous ensemble, accompagnés de quelques familles, que nous avons partagé le repas.

Merci à Monsieur GIRARD pour son aide et à Monsieur GAZIN pour le bon vin qui l'accompagnait.

Lionel a promis aux résidents qu'il essaierait de reproduire la recette.

FÊTE DES FAMILLES

« La Fontaine de Lincourt » s'est transformée le temps d'une journée en studio de télévision : Studio FL31 où s'enregistrait l'émission « Samedi tout est permis – Spécial fête des mères ».

Plusieurs jeux télévisés ont été rejoués pour l'occasion : l'école des fans, le juste prix, les z'amours, tournez manège… entrecoupés par quelques publicités.

Evénement très festif qui réunit résidents, familles, bénévoles et personnel.
Rendez-vous est donné pour une prochaine fête des familles dans deux ans.

PIQUE NIQUE

Jeudi 14 juin, les résidents de la maison de retraite se sont retrouvés autour d'un pique-nique au bord du canal d'Einville, moment qu'ils ont pu partager avec le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de Lunéville et les jeunes de l'IME Jean L'Hôte.

Ce sont 17 résidents de l'EHPAD qui ont pu profiter du calme tout en saluant les quelques plaisanciers de passage.

Après le repas, certains ont pu faire une partie de scrabble, avant de regagner tranquillement l'établissement pour le partage du goûter avec les autres résidents.

Une sortie que les aînés ont fort appréciée malgré quelques petits coups de soleil.

L'EINVILLOISE

Depuis le 5 juillet 2016 notre village compte un boucher charcutier qui a fait l'objet d'une présentation dans notre bulletin du premier semestre 2017.

La réouverture de ce commerce avait été très bien accueillie et donnait l'espoir d'un renouveau. L'heure est à un premier bilan pour Aurélien.

Son niveau de satisfaction est mitigé : il a déjà une « bonne petite clientèle locale fidèle », mais tout le potentiel du village n'y est pas représenté. Cela a eu des répercussions non négligeables : par exemple le débit est trop faible pour qu'il puisse acheter localement une génisse, les charges trop lourdes pour qu'il puisse conserver le personnel qui lui permettait de diversifier son activité.

Pourtant avec 100 heures de travail par semaine en moyenne (et à peine un petit salaire d'ouvrier boucher) notre vaillant et talentueux nouveau commerçant ne ménage ni sa peine, ni sa créativité.

Ses points forts (qualité et savoir-faire de produits « maison ») nécessitent des choix qu'il a dû faire malgré ses espoirs du début d'installation. Désormais, afin d'avoir des produits absolument sains (pas de pesticides) avec régularité de qualité et une bonne traçabilité, il s'est tourné vers des fournisseurs « Label Rouge ». Ainsi, le bœuf, nourri douze mois à l'herbe, vient-il des abattoirs du Charolais, le veau de 8 mois, nourri sous la mère, d'Aquitaine-Limousin, l'agneau du Baronnet du Limousin. Quant au poulet « Label Rouge », c'est le fait qu'il n'est pas nourri en batterie qu'il est, certes plus long à cuire, mais ô combien plus savoureux.

Ce choix a certes entraîné une légère augmentation des prix, sauf celui du porc « label rouge » qui, lui, a été diminué.

C'est grâce à son écoute respectueuse des retours des clients qu'Aurélien a pu ainsi améliorer la régularité de la qualité de ses produits.

D'ailleurs, il est toujours demandeur des avis de sa clientèle et peut ainsi nourrir sa créativité.

C'est ainsi qu'il offre des salades, des produits pour barbecue, le poulet rôti et les râpés.

D'autres idées font l'objet de sa réflexion ou de son expérimentation :

- une ou deux promotions par semaine (avec le soutien d'un fournisseur qui accepterait de jouer le jeu)
- des lots de viande, des lots barbecue
- une fois par mois porte ouverte (avec accès au laboratoire sous réserve de l'accord de la DSV) avec dégustation
- nocturne avec dégustation
- une fois par semaine, peut-être le samedi, une spécialité

etc… **nous sommes tous invités à lui faire part de nos suggestions**.

Il nous permet d'annoncer d'ores et déjà une bonne nouvelle : dorénavant et automatiquement grâce à l'électronique, des points se cumuleront pour les clients par tranche de 20 euros.

Et Aurélien est reparti dans ses préparations, tant pour le magasin que pour les marchés de Pompey, Richardménil et Neuves-Maisons… pour l'instant.

Toutes ces activités s'accompagnent, ce ne sera une surprise pour aucun de nos concitoyens commerçants et artisans, d'un travail de bureau non négligeable.

Nous souhaitons pleine réussite à notre jeune boucher.

PRETEXTE INSTITUT

Peut-être connaissez-vous déjà cet établissement où « détente et bien-être » règnent en maître !

Passionnée par son métier, Muriel PAULIN, esthéticienne, y officie depuis janvier 2017. Elle a repris le fonds de commerce « Prétexte Institut » qui se situe au 24 grande rue.

En poche, une solide expérience dans le monde de la beauté :
- 17 ans en tant que Responsable Parfumerie en institut à Coulommiers et 2 ans à Nancy.
- 3 ans en tant que formatrice « Shiseïdo ».
- 4 ans en tant qu'esthéticienne à Lunéville.

Puis elle décide de continuer seule son parcours en reprenant cet institut vacant dans notre village.

Belle réussite puisque la clientèle est restée fidèle. Muriel travaille dans la continuité de sa prédécesseure, avec des produits de maquillage et soins Bio via les marques Couleurs Caramel, Sothys (marque française spécialisée) et l'Atelier des Délices.

Les différents services sont sur rendez-vous, mais notre esthéticienne sait également s'adapter à la demande de ses clients.

Muriel nous présente ses différentes prestations, un large choix de soins et de produits :
- soins du visage : peeling, anti-âge, hydratant, soin de saison.
- soin du corps : gommage, relaxant
- épilation à la cire tiède
- teinture des cils et sourcils
- extension et ré-haussement des cils
- mascara semi-permanent
- séances de maquillage, maquillage mariage
- activité « onglerie »
- soins des mains, pose de vernis semi-permanent, pose de gel avec ou sans extension.

Ces soins de qualité sont proposés à des tarifs très attractifs. Des accessoires et des cartes cadeaux beauté sont disponibles à l'accueil de l'institut.

Quelles que soient vos envies, faites-vous chouchouter par cette professionnelle de l'esthétique ! Accordez-vous une parenthèse beauté, Muriel saura prendre soin de vous et vous conseiller sur des produits de beauté adaptés à votre type de peau.

Découvrez ce lieu, dans une ambiance naturelle, bercée par une musique propice au bien-être et à la relaxation.

Cocooning, convivialité, conseil, discrétion et écoute sont le credo de cet institut.

Muriel ne regrette pas son choix de s'être installée à Einville. Elle souhaite simplement continuer à satisfaire sa clientèle et la remercier de sa fidélité.

A notre tour de remercier Muriel Paulin pour son bon accueil et souhaitons lui bonne continuation.

Horaires d'ouverture :
mardi, jeudi, vendredi : 9h/18h
samedi : 8h/16h

tél : 03 83 42 82 15
www.facebook.com/pretexte-institut

ASSOCIATION DES MUTILÉS, COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
SECTION D'EINVILLE-ARRACOURT-MAIXE

HISTOIRE ET ORIGINE

L'Association Nationale a été fondée en 1916, avec pour but, au départ, la défense des intérêts matériels et moraux des adhérents. A l'époque, aucune protection sociale n'existait, ni aucun statut pour les combattants et victimes de guerre tant civiles que militaires… des centaines de milliers : rappelons-nous Verdun et autres !

La section d'Einville fut fondée en décembre 1929, à l'initiative du docteur René Hanriot, Conseiller Général et Maire d'Einville, ce qui lui valut le titre de Président d'honneur. C'est Monsieur Jules Matthieu, Directeur d'Ecole, qui prit la présidence officielle de 1929 à 1939.

La guerre interrompra les activités de la section.

En juillet 1945, Monsieur Paul Michel, Ancien Combattant de 1914/1918, redémarrera la section et en assumera la présidence jusqu'en 1968. Pour des raisons de santé (il décèdera en 1979), tout en restant Président Honoraire, il passera le flambeau à Monsieur Louis Saunier (Ancien Combattant de 1939/1945), qui exercera cette fonction jusqu'en 1985.

Membre de la section depuis 1975, Monsieur Bernard Rouyer a pris ensuite la présidence, soutenu par les autres membres du Comité, dont Messieurs Joseph Brégeard et Pierre Vanel, et avec leur collaboration totale.

Tout en continuant sa mission principale, l'AMCV a ajouté celle de perpétuer le devoir de mémoire en s'impliquant et en essayant d'impliquer les jeunes générations à participer aux commémorations, manifestations patriotiques, anniversaires historiques et autres… en un mot : se souvenir, transmettre, ne jamais oublier !

Trois générations du feu ont servi l'association ; la 3ème et dernière, souhaitons et espérons le, vient à son terme. Le flambeau du Monde Combattant se perpétuera avec nos camarades des OPEX (Opérations Extérieurs), accompagnés de nombreux sympathisants.

Quelques chiffres qui parlent : en 1929 la section comptait 55 adhérents, 126 en 1933, 150 en 1945, 334 en 1948, 341 en 1953, 260 en 1961, 221 en 1977, 150 en 1974, 110 en 1985, 50 en 2000, 63 en 2018 en comptant les sympathisants et avec l'arrivée des sections d'Arracourt et de Maixe !

CALENDRIER DES ACTIVITÉS A VENIR

Août : participation aux commémorations des différents anniversaires, Martyre de Gerbéviller, 1ère victoire française à Rozelieures, Bataille du Grand-Couronné.

15 septembre : forum des associations : la section retracera les différentes étapes de son parcours ; en cette année du 100ème anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, seront présentés un certain nombres de panneaux.

21 octobre à Xures : commémoration de l'anniversaire de la déportation des habitants.

Le 10 novembre, à Einville, sera commémoré le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, avec inauguration du monument, en présence des familles de soldats américains tombés dans le secteur, accompagnées d'autorités diverses.

5 décembre : journée nationale, à Lunéville, en mémoire des victimes d'Afrique du Nord.

FAMILLES RURALES

Quelques actions du 1er semestre !

Le MARCHÉ DE PÂQUES, organisé par toute l'équipe du périscolaire, le 20 avril, a réuni une centaine de personnes. Les enfants, avec l'aide des animateurs, ont pu créer des sacs, des lapins et plein d'autres bricolages qu'ils ont ensuite pu vendre à leurs parents.

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE FÉVRIER a réuni une cinquantaine d'enfants de 3 à 11 ans, de 9h à 17h avec possibilité d'accueil de 7h à 18h30, sur le thème de l'hiver. Au programme, petit-déjeuner animé, goûter avec les parents, bricolages et sortie.

L'ACCUEIL DE LOISIRS D'AVRIL a ouvert ses portes du 23 au 27 avril, et a donné rendez-vous aux enfants sur le thème des super-héros et des jeux télévisés. Au programme, divers créations et bricolages, un grand jeu, et d'autres activités. Une trentaine d'enfants était présents.

Mercredis 21 et 28 mars, 54 jeunes se sont retrouvés à Xures et à Einville pour participer à différents petits ATELIERS FAMILLES autour de Pâques, ainsi qu'une chasse aux œufs !

Une soirée d'ÉCHANGES SUR L'ADOPTION s'est déroulé le jeudi 22 mars à Sionviller.

Christine Poirot, passionnée de fleurs, a accompagné 8 participants dans la confection de COMPOSITION FLORALE sur le thème de Pâques.

Jeudi 24 mai, afin de clôturer l'année, une soirée a été organisée à l'ancienne auberge à Sionviller. Les 14 passionnés ont participé à un ATELIER CULINAIRE suivi d'un ATELIER ART FLORAL. Cette soirée fut l'occasion de partager un bon repas sous forme d'auberge espagnole.

Le LAPE, Lieu d'Accueil Parents Enfants, s'est délocalisé à Drouville, mercredi 16 mai. Le LAPE est un espace de jeux, d'accueil et d'écoute pour les enfants « de la naissance à 6 ans » et leurs parents.

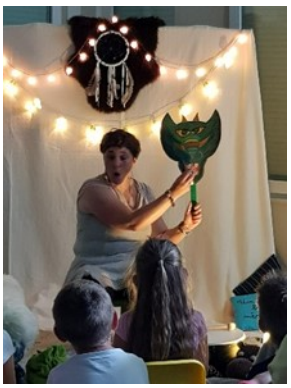

Dans le cadre des projets « AUTOUR DU LIEN ÉCOLES FAMILLES » et « A PETITS PAS VERS L'ÉCOLE », les enfants et les parents de maternelle des écoles d'Einville, Arracourt, Maixe et Réméréville ont voyagé grâce au conte autour du thème de l'année « La forêt des émotions », écrit pas Valérie GRANDIDIER. Les futurs élèves ainsi que leurs parents ont également été invités.

Lundi 4 juin, encadrants, bénévoles, enfants et parents se sont retrouvés autour d'un goûter de fin d'année pour clôturer la fin du CLAS (Accompagnement à la scolarité).

Atelier parents-enfants, cette fois pour la FÊTE DES PAPAS, les enfants ont confectionné des bons chocolats pour leur papa. 9 enfants accompagnés de 2 papas, 8 mamans et une mamie ont passé une agréable matinée chez Gérard et Nicole DARNOIS à Sionviller.

LES ARCHERS DU SÂNON

CONCOURS JEUNES DU SAMEDI 13 JANVIER

Compétition officielle, qualificative pour les différents championnats, qui a réuni 71 archers de toute la Lorraine. Ils ont tiré sur des cibles anglaises à une distance de 18 mètres pendant deux séries de 10 volées de 3 flèches, au Familial d'Einville. Il y a eu aussi 12 poussins tirant à une distance de 10 mètres sur des cibles anglaises pendant une série de 10 volées de 3 flèches et sur des jeux pendant une autre série. Les poussins ne sont pas pris en compte pour la compétition officielle compte tenu de leur âge.

CONCOURS ADULTES DU SAMEDI 13 ET DU DIMANCHE 14 JANVIER

Compétition officielle, qualificative pour les différents championnats départementaux, régionaux et niveaux supérieurs, qui a réuni 97 archers de toute la Lorraine. Les tirs se sont effectués sur trois demi-journées : samedi soir, dimanche matin et après-midi. Ils ont tirés sur des cibles anglaises à une distance de 18 mètres pendant deux séries de 10 volées de 3 flèches. De nombreux archers ont ainsi décroché leur qualification pour le championnat de France.
Cette année le challenge Charrois-Forelle a été remporté par l'équipe d'Einville.

FINALE DU CHALLENGE 54 PAR ÉQUIPES DU 7 AVRIL

Ce concours amical par équipes permet aux clubs de Meurthe et Moselle de se rencontrer plusieurs fois pendant la saison en salle et de conclure par une finale.
Cette finale a eu lieu à Einville, dernier vainqueur chez les adultes en 2017.
Et cette année, les archers du Sânon ont remporté le trophée pour la 3ème fois consécutive chez les adultes.
Les Poussins ont aussi remporté le trophée dans leur catégorie nouvellement créée.
Les Jeunes terminent 5e.

TIR DU ROY DU DIMANCHE 27 MAI

Comme chaque année, notre compagnie a organisé son traditionnel tir du Roy. Seuls les archers de la compagnie peuvent tirer lors de cette manifestation qui se déroule dans chaque compagnie. Le but est d'atteindre un « oiseau » de très petite taille (5 cm sur 2 cm) situé à 50 mètres pour les adultes, 30 mètres pour les ados et 18 mètres pour les plus jeunes.
Les tirs ont débuté à 10h.
Mickael Charlemagne a touché l'oiseau à 50 mètres et devient Roy de la Compagnie chez les poulies.
Matéo Burtin est sacré petit roy de la compagnie (distance 30 mètres)
Victor Biwer touche l'oiseau et devient « petit Roitelet ».
Jonathan Stirchler a réussi à avoir l'oiseau dans la catégorie arc classique juste avant l'heure de l'apéritif.
La remise des trophées a été faite dans la bonne humeur sous le soleil.
Les vainqueurs gagnent un trophée, une écharpe et le droit de payer l'apéritif l'année prochaine.
Un barbecue, les salades et desserts confectionnés par les archers tombèrent à point pour récupérer des forces et tirer quelques flèches dans le jardin de Beursault.

CONCOURS QUALIFICATIF DE TIR BEURSAULT DANS NOTRE JARDIN, LES 9, 10, 16, 17, 30 JUIN ET 1ER JUILLET

La 1ère compagnie des archers du Sânon ont organisé leur cinquième concours de tir Beursault dans leur jardin, route de l'Ecluse.

Ce concours est qualificatif pour le championnat de France.
Une cinquantaine d'archers de toute la Lorraine ont pu pratiquer cette discipline traditionnelle dans le 2ème jardin de Lorraine.
Ils ont tous apprécié ce bel outil des Archers du Sânon.
Certains ont pu se qualifier pour les championnats de France qui se dérouleront début octobre.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Lors de l'assemblée générale de l'Union Départementale de Meurthe & Moselle, Luc Meder, président de l'Amicale des Donneurs de Sang d'Einville, a reçu la médaille de l'ordre National du mérite élevé au grade d'officier.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'il a reçu cette distinction des mains de deux anciens présidents de l'UD, Bernard Bury et Jean Marie Grenier, encouragés par la présidente actuelle, Martine Bouhet.

ACTUALITÉS EINVILLOISES

L'Etablissement Français du Sang a estimé que le nombre moyen de donneurs prélevés ces dernières années sur les collectes d'Arracourt et de Parroy ne permet pas d'atteindre un objectif positif ! Celles-ci seront donc programmées dorénavant sur le site d'Einville.

L'amicale remercie vivement les personnes qui ont œuvré jusqu'à présent pour que ces collectes se passent dans de bonnes conditions et ont accueilli les donneurs.

PUIS-JE DONNER MON SANG PLUSIEURS FOIS DANS L'ANNÉE ?

Il n'y a aucun inconvénient à donner plus d'une fois par an. Les hommes peuvent ainsi donner leur sang jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Le don de plasma ou de plaquettes peut être effectué plus souvent, en respectant un intervalle de 2 semaines pour un don de plasma et de 8 semaines pour un don de plaquettes.

ERIC MARCHAL : UN AUTHENTIQUE EXPLOIT !

Eric Marchal, 50 ans, einvillois de souche, bien connu sur le secteur par son activité professionnelle d'agriculteur et d'artisan brasseur, a réalisé un authentique exploit dans une discipline sportive méconnue du grand public : l'apnée statique en piscine.

En effet, récemment, il a été sacré champion de France et lors des championnats du monde (du 11 au 17 juin) à Lignano Sabbiadoro, en Italie, il a obtenu une très belle deuxième place derrière le spécialiste de la discipline, le Croate Goran Colak. A cette occasion, il a amélioré le record de France pour le porter à 8 minutes 44 secondes.

Nous n'avons pas manqué de le féliciter et de lui poser quelques questions.

Eric, comment est née cette passion ?

« Cela ne fait que trois ans que je m'adonne à cette activité. Auparavant je faisais de la course à pied. Je courais le 10 000 mètres en 40 minutes. Victime de blessures à répétition, j'ai décidé d'essayer l'apnée car j'aime le contact de l'eau. Je m'y sens libre, un peu comme un poisson.

Je me suis alors inscrit au club de Nancy Sports Subaquatiques, affilié à la Fédération française d'études et de sports sous-marins. Mes premiers résultats ont été encourageants. Dès ma première séance, j'ai tenu 4 minutes et trente secondes. Au fil des entraînements, j'ai obtenu une évolution rapide en terme de temps et de sensation. Cela m'a encouragé à persévérer. »

Comment peut-on tenir autant de temps sous l'eau en retenant sa respiration ?

« Cela demande de nombreuses séances d'entraînement, mais pas seulement de l'apnée. Il y a aussi de la course à pied, des étirements, de la musculation, de la sophrologie et un peu d'hypnose. Ces activités cumulées me donnent une meilleure ventilation afin de prendre un maximum d'air avant de plonger la tête sous l'eau. Savoir respirer ça s'apprend ; on peut avoir de gros poumons et ne pas savoir les remplir » ajoute-t-il, détaillant les trois phases successives de la respiration : abdominale, thoracique et claviculaire.

Comment es-tu parvenu à te qualifier si vite aux championnats du monde ?

« J'ai des prédispositions pour pratiquer cette activité et obtenir des résultats significatifs. L'entraînement intensif et une bonne hygiène de vie ont fait le reste. J'ai décroché ma qualification pour les Mondiaux au mois de mai dernier, lors des championnats de France. J'ai terminé premier sans avoir forcé outre mesure.

Le staff de l'équipe de France m'a demandé si je voulais bien intégrer celle-ci. J'ai bien sûr accepté. J'ai été très bien conseillé et entouré grâce à leur travail, je suis arrivé en compétition très décontracté et confiant. »

A la suite de cette belle médaille d'argent, quels sont tes projets ?

« Je vais essayer de confirmer cette belle médaille mondiale aux championnats d'Europe l'année prochaine et de porter le record de France au-delà des 9 minutes. Je n'en suis pas loin, c'est du domaine du possible. Je veux également me perfectionner en dynamique bi-palmes (effectuer une distance sous l'eau, à l'aide de palmes, sans respirer) pour atteindre un podium aux championnats de France, l'année prochaine. »

Quels conseils donnerais-tu à de futurs pratiquants ?

« Ne jamais faire seul d'apnée dans l'eau. Une syncope (perte de connaissance) est toujours possible et, par conséquent, on peut se noyer. Le mieux est de trouver un club. Il y en a un à Lunéville et un à Nancy. Il ne faut pas aller trop vite. Rester sur de bonnes sensations est primordial pour rester motivé et avoir une progression régulière. Grâce à l'apnée vous pourrez vous relaxer, prendre confiance en vous, et apprendre à rester zen en toute situation, si vous êtes assidu. »

Bocal de mirabelles de Lorraine pour accompagnement de viandes

Très facile
10 min.+ 10 min. de cuisson

Bon marché

Ingrédients

- 500 g de mirabelles de lorraine
- 100 g de sucre poudre
- 2 cuillère(s) à soupe de graines de moutarde
- épices : 1 gousse de vanille 1 bâton de cannelle 2 cuillère(s) à soupe de poivre en grains mélangés, 1 fleur de badiane ou anis étoilé (en vente dans les pharmacies)
- 40 cl d'eau

Préparation
1. Passez les mirabelles sous l'eau, essuyez-les et laissez-les entières non dénoyautées.
2. Préparez le sirop : portez à ébullition l'eau avec le sucre.
3. Ajoutez les graines de moutarde et les épices, poursuivez la cuisson quelques minutes.
4. Versez aussitôt sur les mirabelles, laissez tiédir avant de mettre en bocal.

Conseil : servez ces mirabelles avec une viande blanche, une volaille ou un foie gras.
vous pouvez conserver ces mirabelles une dizaine de jours.
utilisez cette sauce en marinade.

Note de la rédaction :
Qui d'entre vous osera essayer de stériliser cette préparation ? Donnez-nous le résultat s'il vous plaît !

Carré d'agneau au thym, serpolet et mirabelles de Lorraine

Préparation : 15 min
Cuisson : environ 15 min
Pour 4 personnes

Ingrédients
750 g de mirabelles de Lorraine
30 g de beurre
1 pincée de sucre en poudre
4 carrés d'agneau de 2 côtes premières chacun
8 brins de thym serpolet
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
fleur de sel, poivre du moulin

Préparation
Disposez les carrés d'agneau dans un large plat à gratin. Parsemez des brins de thym, de fleur de sel et du poivre de moulin. Arrosez-les d'huile d'olive.
Glissez le plat dans le four préchauffé à 240°C (th. 8) et laissez-les cuire 10 min en les arrosant en cours de cuisson.
Retirez les carrés du plat et couvrez-les de papier aluminium. Laissez les reposer 5 min. Jetez la graisse de cuisson du plat. Arrosez d'une cuillerée d'eau chaude et grattez les sucs caramélisés.
Portez le jus à ébullition et fouettez-y 10 g de beurre. Lavez et séchez les mirabelles. Fendez les en deux et retirez les noyaux.
Mettez 20 g de beurre à chauffer dans une poêle sur feu moyen.
Faites-y revenir les mirabelles en les mélangeant délicatement pendant quelques minutes.
Saupoudrez-les d'une pincée de sucre et faites-les dorer.
Disposez les carrés d'agneau sur un plat, entourez-les des mirabelles et servez le jus à part dans une saucière.

MOTS MÉLÉS

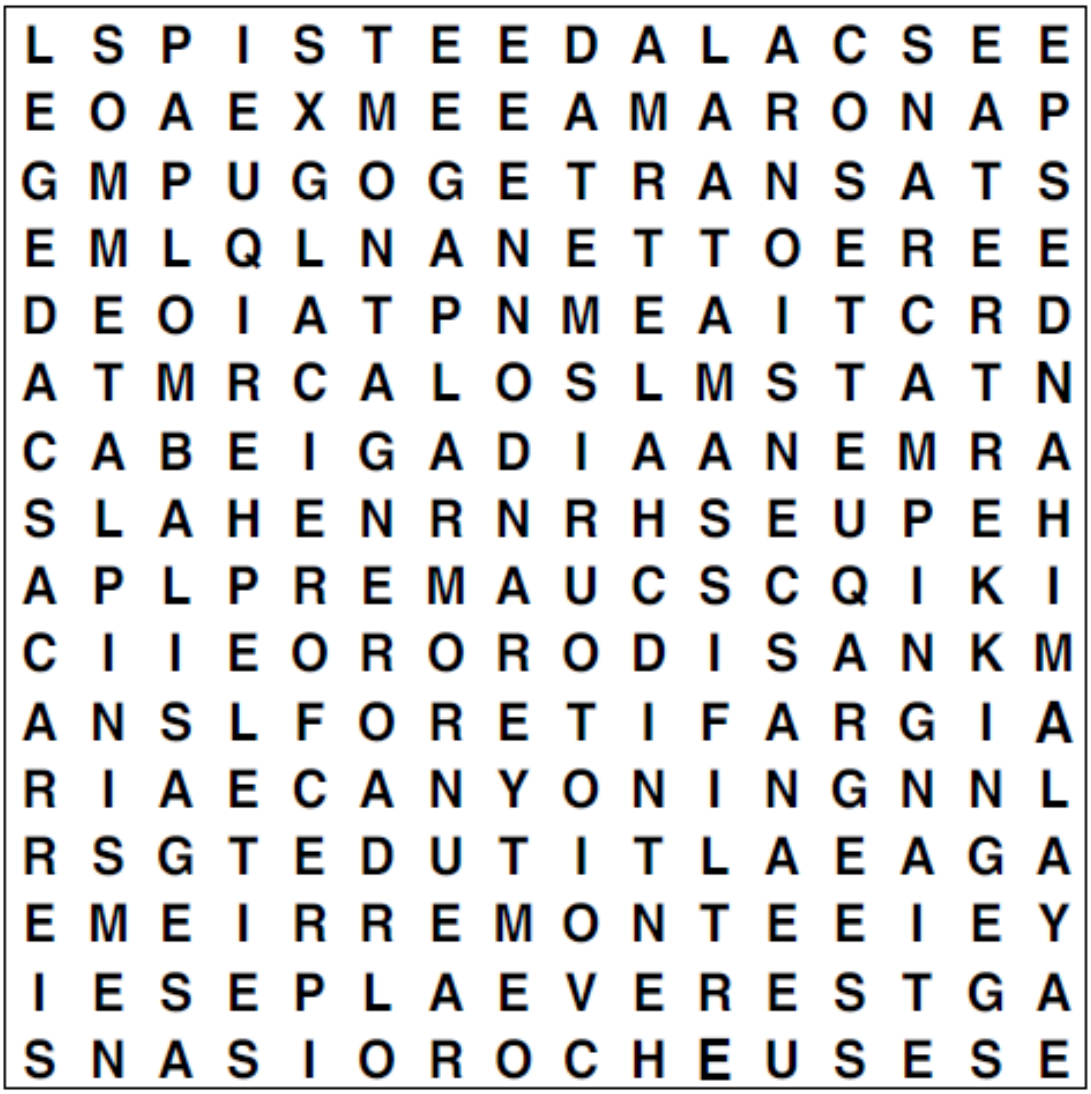

L S P I S T E E D A L A C S E E
E O A E X M E E A M A R O N A P
G M P U G O G E T R A N S A T S
E M L Q L N A N E T T O E R E E
D E O I A T P N M E A I T C R D
A T M R C A L O S L M S T A T N
C A B E I G A D I A A N E M R A
S L A H E N R N R H S E U P E H
A P L P R E M A U C S C Q I K I
C I I E O R O R O D I S A N K M
A N S L F O R E T I F A R G I A
R I A E C A N Y O N I N G N N L
R S G T E D U T I T L A E A G A
E M E I R R E M O N T E E I E Y
I E S E P L A E V E R E S T G A
S N A S I O R O C H E U S E S E

www.fortissimots.com

ALPAGE
ALPES
ALPINISME
ALTITUDE
ANDES
APLOMB
ARMOR
ASCENSION
BALISAGE
CAMPING
CANYONING
CASCADE
CHALET
DÉGEL
ESCALADE
EVEREST
FORÊT
HIMALAYA
GLACIER
MASSIF
MONTAGNE
NEIGE
OISANS
PANORAMA
PISTE
RANDONNÉE
RAQUETTES
REMONTÉE
ROCHEUSES
SIERRA
SOMMET
TÉLÉPHÉRIQUE
TERTRE
TOURISME
TRANSAT
TREKKING

Ramassage des encombrants

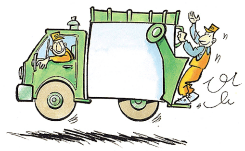

vendredi 28 septembre 2018

Ramassage des ordures ménagères

Le jeudi matin (sortir les poubelles la veille, les rentrer après passage du camion)
Si un jour férié précède ou tombe le jeudi, le ramassage aura lieu le vendredi.

Ouverture de la déchèterie

Horaires d'hiver
16 octobre - 14 avril
Mercredi 14h-17h
Vendredi 14h-17h
Samedi 9h-12h et 14h-17h
Dimanche pas d'ouverture

Horaires d'été
15 avril au 15 octobre
Mercredi 9h-12h et 14h-19h
Vendredi 9h-12h et 14h-19h
Samedi 9h-12h et 14h-19h
Dimanche 9h-12h

Fermée les jours fériés

Nettoyage des trottoirs

Il est rappelé que le nettoyage, le déneigement et le désherbage des trottoirs doivent être assurés par les riverains.

Sorties de territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017.

Correspondant Est Républicain

Angélique BIWER
Tél. 07 51 63 57 03
angelbiwer@orange.fr

Nuisances sonores

Les jours et horaires possibles d'utilisation de matériel bruyant sont les suivants :
* du lundi au vendredi
de 8h à 20h
* samedi
de 9h à 12h - 15h à 19h
* dimanche et jours fériés
de 10h à 12h

Permis de détention de chiens de 1ère et 2ème catégorie

Depuis le 31 décembre 2009, tous les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie doivent posséder un permis de détention délivré par le Maire de leur commune de résidence.

Relais Assistantes Maternelles « 1, 2, 3 nounou » 7 Place de la Fontaine

Accueil et permanence
* lundi - vendredi : 9h-11h30
* mercredi : 14h-17h30
* un samedi par mois
9h-11h30
tél/fax 03 83 75 26 55

Relais Famille-MSAP 35 Grande Rue

Accueil et permanence
* lundi et mardi
8h30-12h et 13h-17h
* mercredi : 8h30-12h
* vendredi : 13h-17h30
tél. 03 83 72 06 91

Permanences au Relais Familles 35 Grande Rue

* Assistante Sociale
tous les mardis sur rdv
au 03 83 74 47 34

* Consultation Petite Enfance (PMI)
le 2ème jeudi matin du mois sur rdv au 03 83 74 47 34

* Mission Locale
les 2ème et 4ème mardis du mois sur rdv au 03 83 74 04 53

* Entr'Aide Chômeurs
les 2ème et 4ème mardis du mois avec ou sans rendez-vous

Mairie
5 rue Karquel
54370 EINVILLE-AU-JARD

tél. 03 83 72 92 01
courriel
mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr
site internet
einville-au-jard.fr

Horaires ouverture secrétariat
* lundi - mercredi : 16h-18h
* mardi - jeudi : 10h-12h
* vendredi : 16h-19h

Ont collaboré à la réalisation de ce bulletin

Patricia Barbier, Isabelle Beyna, Club Histoire Locale, Liliane Dieudonné, Ecole Primaire René Schweitzer, Isabelle Génin, La Fontaine de Lincourt, Jacques Lavoil, Colette Langkust, André Marchal, Cédric Masson, Claudine Panigot, Jonathan Pora, Marc Villeman

Photos : Angélique Biwer, Club Histoire Locale, Commission « Info -com», Ecole Primaire, La Fontaine de Lincourt

Conception et réalisation :
Commission «Info-communication»

Impression brochage :
Imprimerie Saint Jacques-Lunéville